



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abbaye de Fleurier 2018

Pilier de la vie sociale et associative de notre région, la traditionnelle Abbaye de Fleurier se déroulera du samedi 30 juin au lundi 2 juillet 2018 sur la Place Longereuse et le long de la Rue de la Place d'Armes. La manifestation débutera par le cortège de la jeunesse qui verra, dès 14h37, défiler sept sociétés de musique et 844 élèves provenant de 45 classes sur le thème « L'idole des jeunes ». Les réjouissances se termineront mardi matin à 4 heures.

Durant ces trois jours et trois soirs festifs, quinze forains, seize sociétés locales, quinze marchands et sept établissements publics seront à la disposition de plus de 15'000 participants. Du point de vue de la sécurité, seize auxiliaires de circulation, une vingtaine d'agents de la police neuchâteloise et des agents privés œuvreront dans le périmètre de la fête, mais aussi ailleurs dans le village. Le dispositif du service des ambulances sera adapté en conséquence.

Fervente partisane du proverbe « mieux vaut prévenir que guérir », la Commune de Val-de-Travers sensibilise les responsables de stands à la nécessité de veiller au respect de l'âge légal de consommation d'alcool. La fructueuse collaboration avec le CAPTT du Val-de-Travers et sa campagne « be my angel » faisant la promotion du conducteur sobre sera également reconduite, de même que la présence appréciée de Sœur Odette, du Foyer d'accueil « L'Etoile », et ses laits revigorants.

Les *oiseaux de nuit* auront deux possibilités pour rentrer en sécurité dans la soirée de samedi à dimanche : le Noctambus et le Somnambus. Comme les autres années, ce dernier continuera de faire la tournée des villages du Vallon dès minuit avec un départ selon la demande devant l'établissement public du « Snack-Bar Cavallino ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Abbaye de Fleurier 2018

Quant au Noctambus, deux cars assureront la tournée des villages du Bas-Vallon et prolongeront leur course retour jusqu'à Neuchâtel, avec départ à 4 heures de la gare de Fleurier.

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà les riverains du périmètre de la fête pour leur patience et leur compréhension durant ces trois jours et leur assure que tout est mis en œuvre pour limiter autant que possible les inévitables nuisances. Il tient également à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui s'engagent notamment au service des sociétés locales ou de la sécurité des personnes lors de la fête de l'Abbaye et qui contribuent ainsi à la réussite de cette belle manifestation.

« *Quand la fête est passée, on a des dettes et du linge sale* »,
proverbe alsacien.

Val-de-Travers, le 21 juin 2018

LE CONSEIL COMMUNAL

